

# sommaire



## actualité internationale

---

### Actualité documentaire

*Bernadette Plumelle*

7

---

### Ressources en ligne

*Federica Minichiello*

L'acculturation à l'intelligence artificielle : l'urgence d'une prise de conscience

12

---

### Le point sur l'actualité internationale en éducation

*Marie-Pierre Luigi*

Les objectifs de la réforme du lycée et du baccalauréat en France

15

*Pablo Cussac*

L'évaluation des enseignants au Mexique : entre tentatives de rationalisation administrative et permanence du corporatisme

19

---

### Notes de lecture

*Philippe Rabaté*

*La contienda por la educación*, Carlos Ornelas, México, FCE, 2018

23

*Jean-Marie De Ketele*

*Les effets du numérique sur l'éducation.*

*Regards sur une saga contemporaine*, Georges-Louis Baron et Christian Depover (dir.), Villeneuve d'Asq : Presses universitaires du Septentrion, 2019

25

*Jean-Pierre Véran*

*L'évaluation, levier pour l'enseignement et la formation*, Anne Jorro, Nathalie Droyer (dir), De Boeck supérieur, Pédagogies en développement, décembre 2018

27



## dossier

Coordination : Eirick Prairat

# La sanction en éducation

---

## Introduction

29

### Voyage au cœur des pratiques punitives

*Eirick Prairat*

Comment punit-on au Burkina Faso, au Bénin, au Japon, en Russie, en France, en Algérie, en Angleterre, aux États-Unis ou encore au Québec ? Cet article souligne les questions et les défis que neuf systèmes scolaires très différents ont à relever. Il montre des écoles inquiètes. Mais il met aussi en lumière les solutions et les expériences originales qui sont mises en œuvre. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la sanction est un analyseur de première importance pour comprendre ce qu'éduquer veut dire, à un moment donné, dans une société donnée.

---

## La sanction à l'école au Burkina Faso : entre interdiction, survivance et innovation

37

3

*Zakaria Soré, Paul Marie Moyenga*

La sanction, considérée comme un acte qui permet à l'enfant de renouer avec les bonnes pratiques, a longtemps été étroitement associée au processus d'apprentissage. Cependant, cette perception a évolué avec l'arrivée des pédagogies nouvelles. Ainsi, l'État burkinabè adopte des textes condamnant la pratique. Se développent alors des stratégies dans les classes pour appliquer « la rigueur » de l'école aux enfants. Cet article se propose de cerner les perceptions qu'ont les différents acteurs des sanctions scolaires ainsi que les différentes formes qu'on trouve dans l'école burkinabè, dans un contexte d'interdiction.

---

## La sanction dans les établissements scolaires béninois

45

### Une réflexion sur quelques réalités éducatives

*Clarisse Napporn*

Les modalités du fonctionnement des établissements scolaires béninois (écoles élémentaires, collèges et lycées) sont mentionnées dans le règlement intérieur. Ce dernier détermine en principe les sanctions correspondant aux manquements. Dans le contexte éducatif du pays, la sanction est facilement assimilée à la punition. Les pratiques punitives sont diverses et fonction de l'exercice de l'autorité de l'éducateur. Elles peuvent ne pas être appropriées, de même que certains manquements peuvent ne pas se trouver référencés dans le règlement intérieur. Cet article se propose de déterminer la place de la sanction dans les pratiques scolaires à travers une analyse des règlements intérieurs, l'examen de quelques pratiques punitives, et les perceptions de quelques élèves et parents. Il s'agit de montrer que la sanction, pour bien remplir sa fonction, doit avoir une visée éducative, ce qui est loin d'être compris.

---

## Les châtimts corporels au Japon

55

*Hiroshi Nakada*

Malgré l'interdiction des châtimts corporels par la loi, cette pratique violente a perduré jusqu'aujourd'hui dans les établissements scolaires au Japon, où de nombreuses pratiques punitives persistent. L'article présente d'abord une brève histoire de la pratique des châtimts corporels au Japon, avant d'examiner les significations puis les aspects juridiques du « taibatsu », le terme japonais qui désigne les châtimts corporels. Dans une dernière partie sont présentés les arguments invoqués pour justifier la pratique des châtimts corporels.

---

## Les sanctions à l'école : l'expérience russe

63

*Elena Nikolaeva, Lyudmila Savinova*

L'article décrit l'application des sanctions dans les écoles russes depuis l'adoption de l'orthodoxie jusqu'à nos jours. Avant d'être abolis en 1864, les châtimts corporels étaient de rigueur à l'école. Après la révolution de 1917, toute forme de sanction fut abolie dans les écoles russes, y compris les évaluations. On pensait que les enfants seraient désireux d'apprendre par eux-mêmes, sans que des sanctions ou des mesures complémentaires de la part des adultes soient nécessaires. Mais cette hypothèse ne s'est pas vérifiée et de nombreux enfants ont peu ou mal étudié. Les sanctions ont alors été réintroduites sous la forme d'évaluations et les châtimts corporels ont été interdits partout jusqu'à nos jours.

---

## L'appareil disciplinaire au collège en France : un opérateur hiérarchique de genre

71

4

*Sylvie Ayrat*

L'analyse des interactions sexuées à l'œuvre dans le cadre de l'appareil disciplinaire au collège montre que chez les garçons la sanction peut fonctionner comme un « opérateur hiérarchique de genre » jusque dans la relation pédagogique. Le risque serait alors de consacrer les rapports hiérarchiques au sein de la communauté éducative en fonction du sexe et de la conformité de comportement aux rôles sociaux attribués à chacun, y compris les enseignant(e)s. En bref, d'installer un statut « supérieur » du masculin sur l'ensemble du « fait social total » qu'est le collège.

---

## Les pratiques punitives dans l'école algérienne : entre logiques individuelles et démarches institutionnelles

81

*Rosa Mahdjoub et Mohamed Miliani*

Après chaque crise (violence, triche) qui secoue le secteur de l'éducation nationale en Algérie, le thème de la sanction scolaire revient sur le devant de la scène pédagogique. Malgré son caractère tabou chez la majorité des enseignants, certains avouent y recourir dans leurs pratiques et particulièrement pour ce qui a trait au climat et à la discipline dans la classe, au grand désespoir des inspecteurs des services déconcentrés et centraux qui la condamnent. Seulement, il n'y a aucun consensus des acteurs, pris en étau entre des textes réglementaires trop génériques et une réalité de plus en plus incontrôlable. C'est donc entre les logiques personnelles des uns, les élèves et leurs parents, et les explications maladroites des autres, les enseignants et les personnels administratifs, que le débat s'installe avec une victime : l'institution éducative à la recherche de compromis.

---

**Apprendre sans limites : des raisons de bien se comporter** 89

*L'exemple d'un établissement anglais*

*Dame Alison Peacock*

L'article décrit une expérience d'inversion de tendance : le moment où l'on transforme une école que beaucoup considéraient comme une zone sinistrée en un centre d'excellence. Il est ici question de partage de gestion, d'inclusion et de confiance. L'auteure relate la façon dont elle a fait passer une école de l'échec à une école de l'excellence et comment elle a engagé les élèves et le personnel dans une dynamique de transformation. Comment elle a permis à des enfants que les inspecteurs jugeaient imperméables à tout enseignement de se voir reconnus pour leur conduite « remarquable ». Enfin elle montre comment ce qu'elle a appris dans cette école lui permet aujourd'hui d'instiller du changement dans le système éducatif anglais grâce au Chartered College of Teaching (Institut agréé de formation d'enseignants).

---

**Faire évoluer les systèmes adultes vers des pratiques restauratives dans une *middle-school* américaine** 97

*Anne Gregory, Suzanne Hitchman*

Aux États-Unis, afin de réduire les réponses punitives ou en termes d'exclusion à l'inconduite des élèves, certains établissements mettent en œuvre des pratiques restauratives qui visent à renforcer et à restaurer les relations parmi les membres du personnel et les élèves. Mais, trop souvent, ces initiatives sont prises sans être suffisamment planifiées pour garantir les conditions de leur succès. Cette étude de cas s'appuie sur les leçons tirées d'un projet de pratiques restauratives, d'une durée de quatre ans, actuellement mis en œuvre dans un établissement secondaire américain caractérisé par une forte diversité raciale et ethnique. L'article décrit d'abord la manière dont les responsables du projet ont délibérément mis l'accent sur le développement des adultes et des systèmes, avant d'explicitier les différents moyens mis en œuvre pour cibler le renforcement des capacités des adultes, des relations entre adultes et des systèmes, dans le but de favoriser le bien-être des élèves et la bonne santé organisationnelle de l'établissement.

5

---

**Autorité et sanctions en classe : le problème québécois** 109

*Denis Jeffrey*

Nombre d'enseignants québécois hésitent à appliquer des sanctions aux élèves. D'une part, ils sont formés selon des approches pédagogiques qui misent sur la prévention et sur la bonne volonté des élèves, et d'autre part ils craignent d'abuser de leur pouvoir. Certains d'entre eux ont connu le châtiment corporel qui visait l'obéissance des élèves. L'auteur soutient que les enseignants doivent apprendre à faire valoir l'autorité des règles et des sanctions qui leur sont inhérentes. La sanction scolaire n'est certes pas la panacée à tous les problèmes disciplinaires, mais elle fait partie d'une logique d'intervention pour contrer les élèves indisciplinés et parfois agressifs à leur égard et à l'égard des autres élèves.

---

**Références bibliographiques** 119

*Bernadette Plumelle*

---

**Abstracts** 133

**Resúmenes** 135

---

<b>Les auteurs</b>	137
<b>La revue</b>	141
<b>Numéros disponibles</b>	143
<b>Commander un numéro / s'abonner</b>	147